



L'essentiel & plus encore

# Nutiziale



## SOMMAIRE

- Les élections.....page 1
- La DSN.....page 2
- Informations diverses.....page 2
- Prévention moustique.....page 2
- Les actions de la MSA de Corse.....Page 3

## Nutiziale

- Directeur de la publication : Régis Guénin
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 3eme trimestre 2014
- N° CPPAP : 0140153803
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse  
 Parc Cuneo d'Ornano  
 BP 407  
 20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps  
 pour téléphoner ou patienter  
 au guichet ?  
 N'hésitez pas,  
 connectez-vous sur  
[www.msa20.fr](http://www.msa20.fr)

## ÉDITORIAL

Mesdames et messieurs les élus,

Comme vous le savez, les élections de la MSA auront lieu à partir de janvier 2015 et voici donc, une façon de défendre notre régime agricole et ses spécificités.

La mobilisation de tous est primordiale pour l'avenir. Pour cela la MSA de Corse met en place, aux côtés de la CCMSA sa stratégie de communication.

*Nous avons besoin de vous !*

Nous souhaitons nous appuyer sur un réseau d'ambassadeurs qui fera remonter des informations de terrain à la MSA, mobilisera et relaiera les informations sur le déroulement de la campagne. Un ambassadeur est une personne proche des valeurs de la MSA.

Pour de plus amples renseignements sur le programme « Ambassadeur », n'hésitez pas à prendre contact avec notre service communication au 04.95.29.27.52 ou par mail à l'adresse suivante [florenti.elsa@msa20.msa.fr](mailto:florenti.elsa@msa20.msa.fr).

*Nous comptons sur vous !*

*Où en sommes-nous ?*

Le 1<sup>er</sup> avril 2014 marque l'appréciation de la qualité d'électeur ; cela signifie qu'à cette date, seuls les assurés en règle de leurs cotisations appelées avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013, sont considérés comme électeurs.

Le 4 septembre 2014 au plus tard, publication des listes provisoires des électeurs et le 19 septembre 2014 au plus tard, dépôt des réclamations (inscriptions, radiations...)

Le 14 octobre 2014 au plus tard, publication des listes définitives des électeurs.

*\*Au 30 juin 2014, les listes pré provisoires ont été remises aux délégations syndicales du 2eme collège qui en ont fait la demande.*

### En route vers la DSN...

La Déclaration Sociale Nominative simplifiée vos démarches et remplacera au 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour les plus grands employeurs et, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour tous, la quasi-totalité des déclarations que vous adressez à la MSA et aux différents organismes de protection sociale.

Elle repose sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de votre logiciel de paie ainsi que sur la transmission de signalements d'événements (arrêt et reprise de travail, rupture de contrat de travail...).

*Votre entreprise emploie plusieurs salariés et vous souhaitez faire partie des précurseurs de la DSN ?*

En démarrant la DSN dès aujourd'hui, vous gagnez du temps en vous familiarisant avec cette nouvelle manière de communiquer vos données sociales. Anticiper le changement avant l'obligation de 2016, c'est aussi préparer et installer ce nouveau fonctionnement en toute sécurité.

La MSA de Corse vous offre un accompagnement personnalisé pour mettre en œuvre la DSN dans votre entreprise.

Contactez-nous à l'adresse suivante : [dsn.gprec@msa20.msa.fr](mailto:dsn.gprec@msa20.msa.fr)

#### [Communiqué du Conseil d'Administration de la MSA de Corse](#)

Le Conseil d'Administration de la Mutualité Sociale Agricole de Corse, réuni le 13 juin 2014, suite à l'occupation de la caisse et au communiqué paru dans la presse locale concernant sa Direction, condamne fermement les actions menées et les propos tenus contre la MSA.

Ces agissements étant de nature à remettre en cause le bon fonctionnement de l'entreprise et mettre en péril l'existence même de la caisse, il est urgent et indispensable de revenir rapidement, à une situation apaisée et sereine.

#### **Nouvelle agence de Ghisonaccia**

**Depuis le 12 mai 2014, nous vous accueillons dans notre nouvelle agence de la plaine orientale :**

**Maison des services publics  
370 rue Saint Michel,  
20 240 GHISONACCIA**

**Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

## ZOOM SUR...LE MOUSTIQUE TIGRE

Interpellée par l'ARS, la MSA de Corse informe ses ressortissants agricoles que l'*Aedes albopictus* (moustique tigre) est aujourd'hui présent sur l'ensemble de la Corse. Outre son rôle de potentiel vecteur de la dengue et du chikungunya, cet insecte est également un nuisible important.

*Le moustique pond dans les eaux stagnantes.*

Vous l'aurez compris, le premier remède consiste à éliminer toutes les eaux stagnantes. Faites le tour de votre exploitation et supprimez les réceptacles tels que récipients, objets abandonnés, pneus ... Pensez à les retourner afin qu'ils ne se remplissent pas d'eau, percez les pneus afin de faciliter l'évacuation ou videz ceux que vous n'avez pas pu supprimer une fois par semaine. Pour les contenants plus importants (récupérateurs d'eau de pluie, bassins, fontaines), vous pouvez utiliser des pastilles anti-larvaires (disponibles en

jardinerie) ou les recouvrir d'une moustiquaire. Pensez aussi à entretenir vos gouttières et système d'assainissement.

*Et pour éviter les piqûres...*

Le moyen le plus efficace reste le répulsif que l'on applique sur la peau. Quatre molécules ont été unanimement reconnues par les autorités de santé pour leur efficacité : le DEET (le plus connu), le KBR (ou picaridine), l'IR 35/35 et le citrodiol. Recherchez donc ces produits dans la liste des composants avant de faire votre choix.

Une surveillance accrue pour éviter le risque d'épidémie.

Au-delà de la nuisance, le moustique peut potentiellement transmettre des maladies graves (dengue, chikungunya, paludisme).

L'introduction des virus en Corse se fera via les voyageurs. Au retour d'un voyage dans les zones à risques, en cas de fièvre brutale, accompagnée ou non de douleurs articulaires et de maux de tête, parlez-en à votre médecin.



## ACTIONS

« Protéger sa peau, c'est protéger sa vie »

Dans le cadre de la journée nationale de prévention contre le cancer de la peau, les services communication et front office de la MSA de Corse ont tenu à alerter la population agricole.

L'exposition solaire intensive présente de nombreux risques pour la peau. Et cela est d'autant plus vrai dans notre région méditerranéenne.

Seuls 8% des professionnels exposés au soleil déclarent utiliser une crème solaire protectrice.

Un stand d'information a été mis en place à l'agence Mont Thabor d'Ajaccio le 22 mai 2014, incitant les adhérents présents à prendre contact avec leur dermatologue.

En accord avec le Conseil Général de Corse du sud, organisateur de la journée «centres ouverts», la MSA de Corse a relayé l'information auprès de sa population. Les dermatologues de la ville assuraient une journée de dépistage gratuit au centre de vaccination de la ville.



## ACTIONS

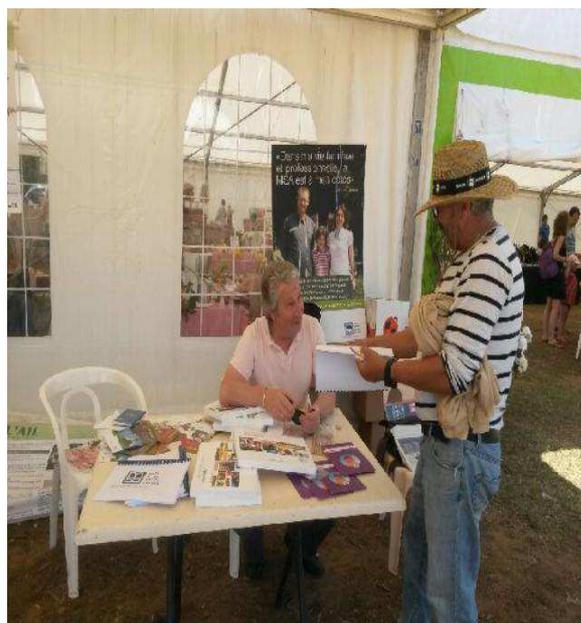
La 2<sup>ème</sup> édition de A Fiera di a Gravona, qui a pour objet de promouvoir l'agriculture corse, l'élevage insulaire et la diversité des productions agricoles et artisanales locales s'est déroulée les 6, 7 et 8 juin 2014.

Ce rendez-vous annuel permet également de créer un espace d'échanges, de savoirs et de rencontres intergénérationnelles, interprofessionnelles autour du thème de l'agriculture corse.

Dominique Simonetti, conseiller en affiliation, et Elsa Florentin, en charge de la communication de la caisse de Corse, prenaient part à cette rencontre.

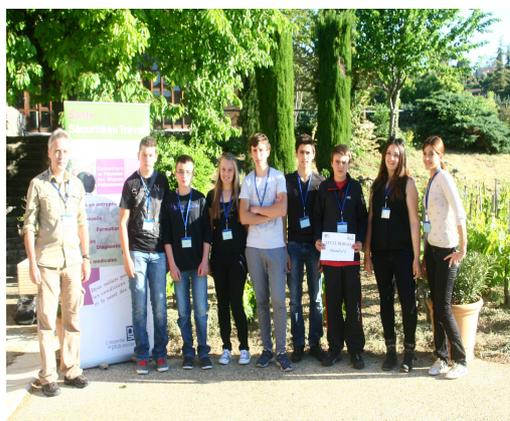
Ils ont pu s'entretenir avec un certain nombre de visiteurs intéressés par les filières agricoles.

Cette manifestation, qui regroupait différents professionnels de l'agriculture, a permis également de rappeler l'enjeu principal des élections 2015.



Le 11 juin dernier, Regis Guenin, Directeur de la MSA de Corse et Pierre-paul Mariini, Président du Comité de Protection Sociale des Salariés ont remis à l'UVIB (union des vigneron de l'île de beauté), en présence de son vice président Daniel Barcelo et du délégué cantonal Philippe Franzelli, un défibrillateur.

Les enjeux d'une défibrillation effectuée rapidement ont été évoqués. Mais aussi l'honneur pour la caisse de Corse d'avoir pu contribuer à la mise à disposition de cet équipement pour les salariés de la cave coopérative d'Aleria, qui œuvrent au quotidien pour faire de l'agriculture corse une réussite économique, commerciale et environnementale.



Comme tous les ans, les MSA Provence Alpes Côte d'Azur et Corse organisent un concours intitulé « Rencontres Prévention Jeunes » (RPJ) qui s'adresse aux élèves de l'enseignement agricole.

Le 15 juin 2014, à Apt (Vaucluse), sept élèves de 2<sup>nde</sup> «Travaux paysagers» du lycée agricole de Borgo, accompagnés de leur professeur Alain Franchi et du conseiller prévention MSA Dominique Affinito, ont présenté leur projet sur la sécurité lors des travaux de débroussaillage et tronçonnage.